



# Weaving Collective Practice

A LEARNING JOURNEY FOR FUNDERS ON CHILD & YOUTH PARTICIPATION

*Tisser une pratique collective: Un parcours d'apprentissage autour de la participation des enfants et des jeunes destiné aux bailleurs de fonds*

Ce parcours d'apprentissage déroulé en quatre parties et destiné aux bailleurs de fonds se penche sur la signification pratique du leadership et du partenariat des enfants et des jeunes et propose des moyens significatifs de pratiquer un financement et une participation dans le domaine de la philanthropie centrées sur les enfants et les jeunes.

Organisé par l'[Elevate Children Funders Group](#) avec [Georgia Booth](#), [Ruby Johnson](#), le groupe de travail de l'ECFG sur la participation des enfants et des jeunes, l'équipe [What's Possible](#)



TISSER UNE PRATIQUE COLLECTIVE

# Table des matières



<b>VUE D'ENSEMBLE DE LA SÉRIE</b>	<b>3</b>	<b>NOTES DE LA SESSION 3</b>	<b>8</b>
l'objet de la série et ses raisons d'être		Mesures pratiques pour les politiques et pratiques d'indemnisation	
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>5</b>	<b>NOTES DE LA SESSION 4</b>	<b>12</b>
des ressources et des enregistrements		Tout mettre bout à bout - financer les mouvements dirigés par des jeunes	
<b>NOTES DE LA SESSION 1</b>	<b>6</b>	<b>INTERVENANT·E·S, CO-ANIMATEUR·RICE·S ET ORGANISATEUR·RICE·S DE LA SÉRIE</b>	<b>13</b>
Argumenter et construire sa vision		Un grand merci à tous nos intervenant·e·s, co-animateur·rice·s et organisateur·rice·s pour avoir rendu cette série possible	
<b>NOTES DE LA SESSION 2</b>	<b>7</b>		
Mesures pratiques pour la protection, le soin et le bien-être			



## VUE D'ENSEMBLE DE LA SÉRIE

### *Tisser une pratique collective*

Au début de l'année 2022, l'Elevate Children Funders' Group a commandé une étude pour mieux comprendre les modèles de participation des enfants et des jeunes adoptés par les bailleurs de fonds. Co-créé par un groupe de jeunes leaders extraordinaire, avec le soutien d'un comité consultatif et du groupe de travail de l'ECFG sur la participation des enfants et des jeunes, le [Guide pratique des bailleurs de fonds dédié à la participation des enfants et des jeunes](#) qui en résulte est le premier de la sorte à apporter un soutien et des conseils sur les modalités concrètes de participation des enfants et des jeunes, avec une adaptation spécifique aux bailleurs de fonds.

S'appuyant sur ce travail, le parcours d'apprentissage Tisser une pratique collective aide les bailleurs de fonds à passer du principe à la pratique, en renforçant la culture et les pratiques organisationnelles autour de la participation des enfants et des jeunes dans le domaine de la philanthropie.

Co-animée par l'ECFG avec [Georgia Booth](#) et [Ruby Johnson](#), les auteures du guide pratique, ainsi que le groupe de travail sur la participation des enfants et des jeunes de l'ECFG et l'équipe [What's Possible](#), la série s'appuie sur la pratique collective et l'expertise des bailleurs de fonds, des praticien·ne·s, des militant·e·s et des leaders de la jeunesse.

Cette série s'articule en quatre webinaires, chacun explorant les étapes pratiques de la protection et du bien-être, de l'indemnisation, de l'argumentation interne et du financement des mouvements dirigés par des jeunes ; le tout étant accompagné d'activités de réflexion et d'autres ressources pour aider les bailleurs de fonds à appliquer les enseignements à leur propre travail.



# POURQUOI METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ?

*Avant de commencer la série...*

Ce parcours d'apprentissage repose sur la conviction fondamentale qu'**une participation significative dans le domaine de la philanthropie peut jouer un rôle catalyseur puissant et renforcer l'impact** et la transformation à de multiples niveaux, de l'échelon individuel au niveau systémique.

Il est destiné aux bailleurs de fonds et aux organisations qui souhaitent améliorer leur capacité à impliquer les enfants et les jeunes dans leurs activités d'octroi de subvention. Il s'agit notamment des organisations qui visent à fournir des ressources financières directement aux enfants et aux jeunes, à les impliquer dans leurs processus d'octroi de subventions, ou à mieux encourager leur participation dans les activités de leurs organisations bénéficiaires dirigées par des adultes.

Cela dit, nous comprenons que de nombreuses personnes nous rejoignent à différents stades de leur parcours. **Pour un rappel des bases de la participation, nous recommandons de regarder [l'événement de lancement du guide pratique](#) afin de vous en servir comme élément précurseur du parcours d'apprentissage.**

## Une remarque sur l'accessibilité linguistique:

Cette série, qui comprend les enregistrements des quatre ateliers et les notes qui les accompagnent, ainsi que l'enregistrement du lancement du guide pratique, est disponible en anglais, en espagnol, en français et en portugais. Nous vous encourageons à partager et à apprendre avec vos collègues et partenaires à travers ces langues.

Pour nos participant·e·s de langue portugaise: Le guide pratique lui-même n'est actuellement disponible qu'en anglais, en français et en espagnol. [Veuillez nous envoyer un e-mail](#) pour nous faire savoir si vous souhaiteriez utiliser la version complète du guide pratique en portugais. Les notes contiennent des liens vers des extraits du guide pratique. Dans le cas présent, nous avons publié un lien vers la version anglaise, mais vous pouvez accéder aux mêmes extraits en espagnol et en français dans les notes de chaque langue.

Il se peut que certaines ressources externes énumérées ne soient pas disponibles en portugais. Nous avons mis en lien toutes les langues disponibles, et nous nous excusons en cas d'inaccessibilité. Si une ressource vous intéresse particulièrement, envoyez-nous un e-mail et nous contacterons l'organisme d'édition pour vérifier si une traduction en portugais pourrait être prochainement disponible.



# Bibliothèque des ressources et des enregistrements

Enregistrements des sessions, lectures et autres ressources recommandées par nos organisateur·rice·s et intervenant·e·s pour approfondir l'apprentissage et servir de ressources supplémentaires pour la discussion

## Enregistrements des sessions

vidéo, audio, transcription et fichiers de chat

-  [Pour un rappel sur la participation, regardez l'enregistrement du lancement du guide pratique](#)
-  [Session 1 : Argumenter et construire sa vision](#)
-  [Session 2 : Mesures pratiques pour la protection, le soin et le bien-être](#)
-  [Session 3 : Mesures pratiques pour les politiques et pratiques d'indemnisation](#)
-  [Session 4 : Tout mettre bout à bout - financer les mouvements dirigés par des jeunes](#)

## Extraits et activités du guide pratique

-  [Guide pratique de la participation des enfants et des jeunes pour les bailleurs de fonds](#)
-  [Pourquoi mettre en œuvre la participation des enfants et des jeunes ?](#)
-  [Principes de base & Les quatre niveaux de participation](#)
-  [Se lancer : Indemniser les enfants et les jeunes](#)
-  [Se lancer : Politique de protection et bien-être](#)
-  [Activité : Élaborez votre vision](#)

## Diapositives, Mentis et Murals

-  [Session 1: Diapositives, Mural et Résultats Menti](#)
-  [Session 2: Diapositives](#)
-  [Session 3: Diapositives et Mural](#)
-  [Session 4: Diapositives et les défis rencontrés par Jayaa et ses recommandations à l'intention des bailleurs de fonds](#)

## Ressources en vue d'une exploration plus approfondie

recommandations pour les bailleurs de fonds et présentation d'un dossier

- [CIVICUS Guide de réflexion sur l'accès aux ressources](#)
- [FRIDA No Straight Lines](#)
- [FRIDA et Mama Cash Girls to the Front](#)
- [Plan International Boîte à outils : Les voies vers des partenariats avec des groupes et des organisations dirigés par des jeunes](#)
- [We Trust You\(th\) Resources et recommandations pour les bailleurs de fonds](#)
- [Youth Engagement practices et LCP Guidebook d'EMpower](#)

sur la protection

- [Adolescent Girls Investment Plan Safeguarding Kit, Consent Form and Event Risk Assessment Tool](#) pour réaliser des réunions virtuelles et planifier des sessions avec des filles et des jeunes.
- Amnesty, [Sauver le monde sans s'effondrer \(volume 2\) : Manuel du bien-être pour les jeunes militant·e·s](#) (disponible en français et en espagnol).
- [Safeguarding Policy](#) du FRIDA et [article connexe](#).
- [Site Web de Funders Safeguarding Collaborative](#).
- [Happiness Manifesto](#) de FRIDA.
- [Transformative Safeguarding Course](#) de United Edge.
- GFC: [Ressources sur la protection](#) | [Recursos de salvaguarda](#).
- Ressources de la Firelight Foundation sur la protection des communautés.
- [Document d'information À la recherche de la sécurité](#) du CRIF.

sur l'indemnisation

- [Best Practices in Supporting Young People to Attend Conferences](#)
- [10 Reflections on Compensating Girl and Youth Activists](#)
- [Maximiser les avantages : A Recommended Framework for Volunteerism and Compensation for Young people](#) pour celles et ceux qui élaborent une politique d'indemnisation
- [In Practice: How Foundations can Compensate Stakeholders for Their Time](#) - exemples de taux d'allocations financières
- [Volunteer Engagement, Indirect Compensation and Youth Experience](#)
- [Manifeste de la jeunesse féministe du FEM](#) : Une vision audacieuse et transformatrice du changement



# Notes de la session 1 : Argumenter et construire sa vision

Lors de notre premier atelier, nous avons souhaité la bienvenue aux participant·e·s, donné un aperçu du matériel d'apprentissage et de la portée générale du parcours, et nous avons commencé à communiquer et à recueillir des éléments probants. Nous avons exploré les barrières internes au sein de nos organisations et approfondi notre compréhension des facteurs susceptibles d'encourager les gens. Les participant·e·s ont élaboré des messages clés et un plan d'engagement de leur public cible (par exemple, les cadres supérieurs, le conseil d'administration, les bailleurs de fonds, etc.).

## Discussion en groupe

### Intervenant·e·s vedettes

1. Douglas Calixto, Porticus
2. Anna Windsor, Wellspring
3. Jayanthi Pushkaran, EMPOWER
4. Lucile Bula, Swiss Philanthropy Foundation

### Principaux enseignements à tirer

1. Les stratégies efficaces visant à accroître le soutien des approches participatives passent par le partage d'études de cas et d'éléments probants de l'impact, l'établissement de relations personnelles intergénérationnelles et la prise en compte des risques de manière participative tout en reconnaissant que le processus prend du temps.
2. Reconnaître la composante émotionnelle du travail participatif : adapter les messages pour qu'ils résonnent avec les valeurs et les croyances des différentes parties prenantes afin d'assurer un plaidoyer efficace et un changement en interne.
3. S'attaquer aux obstacles sous-jacents liés aux perceptions et aux systèmes de croyance. Les défis pratiques masquent souvent des problèmes plus profonds, tels que les préjugés et les systèmes de valeurs, qui doivent être abordés pour faire progresser l'engagement des jeunes.
4. Accorder de l'autonomie aux responsables de programme et aux partenaires bénéficiaires et concevoir les initiatives comme des projets pilotes d'apprentissage afin de surmonter les résistances de départ et de permettre l'expérimentation et l'amélioration.

## Atelier de rédaction de messages - Posez-vous les questions suivantes :

1. Qui essayez-vous de faire évoluer en interne ? Quels sont les défis associés à ce public ?
2. Qu'est-ce qui compte pour ces personnes / qu'est-ce qui les motivera ? Que doivent-elles croire ou savoir pour agir ?
3. Quels sont les deux messages clés qui, selon vous, trouveront écho auprès de ce public ? Envisagez l'approche « La tête, le cœur et les mains »
  - a. La tête : Que voulez-vous que les personnes sachent (faits) ?
  - b. Le cœur : Qu'est-ce que vous devriez ressentir (histoire/exemple) ?
  - c. Les mains : Qu'est-ce que ces personnes peuvent faire (à quoi cela ressemble-t-il concrètement) ?

## Vous souhaitez approfondir votre apprentissage et votre pratique ?

- [Lisez la section « Pourquoi mettre en œuvre la participation des enfants et des jeunes ? » de 3 pages du parcours Tisser une tapisserie collective](#)
- [Effectuez l'activité Développer votre vision](#)
- [Pour un rappel sur la participation, regardez l'enregistrement du lancement du guide pratique](#)
- [Programmez une conversation avec Georgia et Ruby](#)
- [Fichiers d'enregistrement](#)
- [Diapositives et Mural](#)
- [Résultats Menti](#)
- [Youth Engagement practices et LCP Guidebook d'EMpower](#)



# Notes de la session 2 :

## Mesures pratiques pour la protection, le soin et le bien-être

Sous l'angle du soin et du bien-être, et en partant du principe que toutes les questions de protection sont ancrées dans le pouvoir, les privilèges et les préjugés conscients ou inconscients, notre deuxième atelier s'est intéressé à la forme d'une approche de la participation qui tienne compte des traumatismes et a identifié des stratégies pratiques applicables à la protection, y compris au travail avec les enfants de moins de 18 ans. Nous avons exploré ce que signifie « ne pas porter préjudice » tout en équilibrant la protection et l'action, et en adoptant des pratiques d'incarnation adaptées aux enfants et aux jeunes.

### Discussion en groupe

#### Intervenant·e·s vedettes

1. Gabrielle Bailey, [CRIF](#)
2. Ainagul Amatbekova, [FRIDA](#)
3. Tomaida Banda, [Firelight Foundation](#)
4. Chandeerah Davis, [Girl Up](#), [UN Foundation](#)

#### Principaux enseignements à tirer

1. **La protection est une responsabilité partagée** entre les fonctions de l'organisation, la communauté et les jeunes. Elle n'est pas uniquement la charge d'un ou d'une responsable en la matière. Trouvez un équilibre entre le respect de l'autonomie des jeunes et le maintien de leur sécurité.
2. **Asseoir la protection dans le soin, le bien-être et la joie.** Investissez dans des approches plus holistiques qui tiennent compte des traumatismes ; envisagez de travailler avec des praticien·ne·s du bien-être, prévoyez des espaces de guérison et redéfinissez la protection pour y inclure à la fois la sécurité et/ou le risque et la guérison.
3. **Aborder la dynamique du pouvoir et développer la confiance.** Prenez le temps d'établir des relations authentiques et de créer un environnement sûr et favorable à l'engagement des jeunes. Partez de leurs attentes et veillez à ce que les jeunes disposent d'une autorité égale à celle des adultes.
4. **Penser au pouvoir de l'argent.** Traitez le « traumatisme de l'argent » en vous-même, dans votre organisation et chez les jeunes. Apportez un soutien pour naviguer dans les complexités de l'argent et du pouvoir, en créant des espaces sûrs pour en discuter.
5. **Les bailleurs de fonds doivent fournir des ressources adéquates** pour faciliter une protection, une formation et un renforcement des capacités efficaces, et la création d'espaces sûrs.

### Vous souhaitez approfondir votre apprentissage et votre pratique ?

- Lisez les sections « [Principes directeurs](#) » et « [Mise en route : protection, soin et bien-être](#) ».
- Passez en revue les [fichiers d'enregistrement](#) et les [diapositives](#) de la session
- Programmez une conversation avec [Georgia](#) et [Ruby](#) pour examiner les projets

#### Ressources de terrain

- [Adolescent Girls Investment Plan Safeguarding Kit, Consent Form and Event Risk Assessment Tool](#) pour réaliser des réunions virtuelles et planifier des sessions avec des filles et des jeunes.
- Amnesty, [Sauver le monde sans s'effondrer \(volume 2\) : Manuel du bien-être pour les jeunes militant·e·s](#) (disponible en français et en espagnol).
- [Safeguarding Policy](#) du FRIDA et [article connexe](#).
- [Site Web de Funders Safeguarding Collaborative](#).
- [Happiness Manifesto](#) de FRIDA.
- [Transformative Safeguarding Course](#) de United Edge.
- GFC: [Ressources sur la protection](#) | [Recursos de salvaguarda](#).
- [Document d'information À la recherche de la sécurité](#) du CRIF.



# Notes de la session 3 :

## Mesures pratiques pour les politiques et pratiques d'indemnisation

Dans notre troisième atelier, à l'aide d'exemples réels tirés du secteur, nous nous sommes intéressés aux questions courantes qui se posent en matière d'indemnisation : Quel est le montant de l'indemnisation financière que vous devriez verser et à quel stade ? Comment trouver un équilibre entre l'indemnisation et une faible participation ? Comment transférer concrètement de l'argent à des groupes informels et à des particuliers ? Quels sont les risques à prendre en compte sur le plan juridique et de la protection ? Quels sont les exemples d'indemnisation non financière ?

### Discussion en groupe

#### Intervenantes vedettes

1. Elisa Novoa, Coordinatrice en chef des programmes, Women Win (anciennement CIVICUS)
2. Faith Kaoma, Cofondatrice et directrice des opérations, Copper Rose Zambia, ((également membre de We Trust You(th))
3. Ola Abagun, Directrice exécutive, ATHENA Network

#### Principaux enseignements à tirer

1. **Dans la mesure du possible, les indemnisations doivent être décidées en concertation avec les jeunes.** Si vous le pouvez, proposez une variété d'options d'indemnisation financière et non financière (dans l'idéal une combinaison des deux) et laissez les jeunes choisir ce qui est le plus logique pour eux. Prévoyez du temps et de l'espace pour le retour d'information et l'itération.
2. **En matière d'indemnisation, il n'y a pas de « bonne » réponse.** Il peut être utile d'avoir une politique pour guider le processus de prise de décision de manière équitable, mais il faut laisser de la place à la nuance, en traitant chaque situation au cas par cas.
3. **Couvrir dans la mesure du possible toutes les dépenses à l'avance.** Ne vous attendez pas à ce que les jeunes soient capables d'avancer de l'argent et ne posez pas de questions qui suggèrent qu'ils doivent divulguer des informations sur leur situation financière.
4. **Discuter des risques de sécurité avec les adolescent·e·s et demander conseil à des collègues ou à des partenaires de leur pays, si possible.** Il est important de faire la différence entre un travail rémunéré et une allocation, et donc d'indiquer en toute transparence si le rôle est celui de participant·e, de bénévole ou de travailleur·euse.
5. **Les organisations sont toutes relativement novices en matière d'indemnisation.** L'apprentissage et le partage, dans la transparence et la vulnérabilité, sont essentiels et les bailleurs de fonds sont encouragés à partager leurs pratiques, leurs politiques (les ébauches aussi !) et leurs idées les uns avec les autres.

### Vous souhaitez approfondir votre apprentissage et votre pratique ?

- Lisez la section de 3 pages Mise en route : indemnisation du Guide pratique
- Passez en revue les fichiers d'enregistrement, les diapositives, et le tableau Mural
- Programmez une conversation avec Georgia et Ruby pour examiner les projets

#### Ressources de terrain

- Best Practices in Supporting Young People to Attend Conferences
- 10 Reflections on Compensating Girl and Youth Activists
- Maximiser les avantages : A Recommended Framework for Volunteerism and Compensation for Young people pour celles et ceux qui élaborent une politique d'indemnisation
- In Practice: How Foundations can Compensate Stakeholders for Their Time - exemples de taux d'allocations financières
- Volunteer Engagement, Indirect Compensation and Youth Experience
- Manifeste de la jeunesse féministe du FEM : Une vision audacieuse et transformatrice du changement

#### Ressources de terrain

Beaucoup sont en train d'élaborer leur propre politique d'indemnisation, mais pour la plupart d'entre eux, il est encore trop tôt. Si vous avez un projet à partager, veuillez le télécharger [ici](#) afin que nous puissions tous apprendre ensemble. Si vous souhaitez que votre politique soit rendue anonyme avant d'être diffusée, [envoyez-la par e-mail à Zoe](#), qui supprimera toute information permettant de l'identifier avant de la publier.

Voir les pages 2 à 4 pour des conseils sur les questions soulevées au cours de la conversation



# Questions relatives à l'indemnisation soulevées au cours de la session

De nombreuses questions ont été soulevées dans le cadre de la conversation, mais elles s'inscrivent toutes dans l'un des six thèmes suivants. Nous proposons ci-dessous des conseils sur chacun de ces thèmes :

## Montant de l'indemnisation et modalités de paiement

Pour ce qui est du montant, il dépend du temps consacré, du contexte, du type de bailleur et du budget dont il dispose (par exemple, les petites organisations féministes et les bailleurs de fonds peuvent être davantage confrontés à la pénurie de ressources qu'une fondation privée). **Il n'y a pas de bonne réponse et il n'y aura pas de réponse unique.**

Certains bailleurs de fonds et ONG calculent ce montant sur la base d'un taux horaire. Nous avons vu d'autres structures se baser sur un tarif journalier de niveau faible à moyen ou sur un montant forfaitaire. Voici quelques exemples concrets que nous avons constatés :

- 25 à 30 dollars de l'heure pour les expert·e·s dans le cadre d'un processus d'octroi de subvention en fonction de la participation ou de conseils sur un processus de stratégie ou de programme.
- 250 dollars pour un processus de collaboration et/ou de validation d'un rapport pour participer à deux ateliers, examiner et apporter des commentaires écrits sur le rapport et participer à l'événement de lancement en tant qu'intervenant·e·s.
- indemnité mensuelle de 250 à 300 dollars pour le rôle de coordinateur·rice des bénévoles d'un réseau, avec des engagements de temps allant de zéro heure à 20 heures par mois.
- 500 à 1000 dollars pour la participation à un conseil pendant 6 à 12 mois. Parfois, avec cet argent, les conseiller·ère·s sont censé·e·s payer des forfaits de données pour leur téléphone.
- 250 dollars à 1 000 dollars de frais en tant qu'intervenant·e·s/organisateur·rice·s

En cas de doute, discutez avec les jeunes, les partenaires et les pair·e·s. Si le processus participatif est long, prévoyez du temps et de l'espace pour le retour d'information et la révision de l'indemnisation proposée. Si le processus est plus court, prévoyez du temps pour un retour d'information au début et à la fin.

Les indemnisations sont différentes des dépenses et doivent être comptabilisées en tant que telles. Les besoins d'accès peuvent nécessiter des services de traduction, d'interprétation, des forfaits de données/le paiement d'un appareil, des structures d'accès pour les personnes en situation de handicap ou de l'aide pour la garde d'enfants. Les autres dépenses peuvent inclure le voyage, les visas, l'assurance voyage, les indemnités journalières, l'hébergement, la nourriture, etc. Cette somme doit toujours être payée en partie ou en totalité à l'avance, et il existe des risques très réels en matière de sécurité si ce n'est pas le cas. Ne présumez rien en ce qui concerne les dépenses : demandez aux jeunes quelles sont les dépenses qu'ils et elles pourraient encourir et mettez-vous d'accord sur la manière de les payer.

En ce qui concerne les modes de paiement, convenez bien à l'avance avec votre équipe financière de la manière dont les paiements peuvent être effectués afin de déceler les obstacles potentiels. Le paiement peut être effectué par virement bancaire, Western Union, PayPal ou en espèces. Les jeunes peuvent préférer que cette somme soit versée sur le compte bancaire d'un membre de leur famille ou d'une organisation locale.



# Questions relatives à l'indemnisation soulevées au cours de la session

De nombreuses questions ont été soulevées dans le cadre de la conversation, mais elles s'inscrivent toutes dans l'un des six thèmes suivants. Nous proposons ci-dessous des conseils sur chacun de ces thèmes

:

## Décider de la possibilité d'offrir une indemnisation et de son type

Nous suggérons de tester l'arbre décisionnel dans le [document de cadrage CIVICUS and Restless](#) pour déterminer si la jeune personne assume un rôle de participant·e, de bénévole ou d'employé·e. Si vous n'êtes pas sûr·e, discutez avec les jeunes ainsi qu'avec d'autres partenaires et bailleurs de fonds / pair·e·s pour comprendre comment d'autres pensent et abordent l'indemnisation.

Si vous le pouvez, discutez avec les jeunes de la forme que pourraient prendre l'indemnisation et la reconnaissance et offrez-leur diverses options. Par exemple, certain·e·s préféreront être financé·e·s pour participer à un atelier ou à un cours, puis être payé·e·s en espèces. Prenez contact avec elleux tout au long du processus au cas où des éléments changeraient, comme le temps prévu pour l'engagement.

Précisez d'emblée comment et quand l'indemnisation sera versée ou partagée. Celle-ci sera-t-elle mise à disposition en avance, dès le départ, sur la base de la confiance, à différents moments (éventuellement en fonction d'étapes) ou à la fin ? Dans la mesure du possible, nous suggérons de fournir une partie ou la totalité des fonds à l'avance afin d'éviter des retards ultérieurs. Si l'indemnisation est liée au niveau d'engagement, il faut le préciser et peut-être discuter avec les jeunes de la forme qu'elle devrait prendre au début, plutôt que de décider unilatéralement. Il peut y avoir une tendance à adopter une position punitive, au lieu de discuter avec les jeunes des raisons de leur faible participation (peut-être y a-t-il d'autres besoins d'aide ou de soins) et de travailler pour les accompagner. Il peut s'agir d'une bonne occasion de discuter de la responsabilité partagée entre les jeunes par opposition à la responsabilité envers le bailleur de fonds ou l'organisation et de faciliter une conversation pour décider de la forme que peut prendre un mécanisme de responsabilité partagée.

## Exemples d'indemnisation non financière

Lettres de recommandation, accès à des personnes/réseaux/bailleurs de fonds, informations sur les possibilités de financement et de sensibilisation, formations/possibilités de renforcement des capacités (à définir par/avec les jeunes), accès à des espaces de guérison et à des praticien·ne·s du bien-être ou financement de ceux/celles-ci, bons/cartes-cadeaux, reconnaissance dans les rapports/ressources publiques (à définir par/avec les jeunes).



# Questions relatives à l'indemnisation soulevées au cours de la session

De nombreuses questions ont été soulevées dans le cadre de la conversation, mais elles s'inscrivent toutes dans l'un des six thèmes suivants. Nous proposons ci-dessous des conseils sur chacun de ces thèmes

## Préoccupations juridiques et de protection et création d'une politique

Discutez des risques avec les adolescent·e·s, demandez conseil à des collègues ou partenaires du pays si possible et obtenez le consentement des parents (chaque organisation a sa position sur le consentement des parents et des tuteurs). Il est important de faire la différence entre un travail rémunéré et une allocation, qui ne relèvent pas nécessairement de la même législation du travail (avec, par exemple, des implications fiscales). Étant donné les nombreuses zones d'ombre, il peut être nécessaire de procéder au cas par cas. Évoluez dans des espaces d'apprentissage avec d'autres bailleurs de fonds et ONG travaillant avec des adolescent·e·s pour voir comment d'autres fournissent des indemnités et gèrent les risques. Cela est possible et cela peut être sûr, mais il y a, bien sûr, de nombreuses zones d'ombre et il faudra peut-être procéder au cas par cas. Il peut être utile d'avoir une politique pour guider ce processus de manière équitable, mais il faut laisser de la place à la nuance.

Nous suggérons d'impliquer très tôt les équipes juridiques, RH, financières et celles en charge de la protection afin de comprendre les processus structurels et procéduraux internes qui pourraient devoir être adaptés ou transformés. Si vous savez déjà dans quelles zones géographiques vous allez verser des rémunérations, demandez conseil sur le droit du travail local et sur toute autre loi susceptible de restreindre les mouvements d'argent, en particulier auprès des organisations internationales. Si cela est possible et approprié, créez un espace d'apprentissage et de dialogue entre les jeunes et les collègues. Il peut s'avérer nécessaire de le faire plus tard dans le processus s'il y a un travail de renforcement des capacités internes à effectuer avec des collègues qui n'ont peut-être jamais travaillé avec des jeunes auparavant.

Lors de l'élaboration d'une politique, nous vous recommandons de documenter les exemples ou les approches que vous avez mis en œuvre ainsi que les enseignements tirés de ces exemples. Qu'est-ce qui a fonctionné ? Quels ont été les défis à relever ? Que feriez-vous différemment la prochaine fois ? Existe-t-il des modèles qui semblent fonctionner et qui peuvent être facilement adaptés à d'autres contextes ?

## Travailler dans des contextes différents (mondial ou local, groupes mixtes d'adultes et de jeunes, etc.)

Si vous réunissez un groupe de différents pays/régions pour le même projet, nous vous recommandons de prévoir un tarif fixe et de ne pas vous adapter aux tarifs du marché local. Cette approche se concentre souvent sur le coût de la vie et ne tient pas compte du patrimoine hérité, du privilège des visas ou des passeports (qui permet à certaines personnes de travailler dans des pays « moins chers » tout en bénéficiant des taux européens/américains). Nous avons constaté que cela fonctionnait bien lorsque vous choisissiez un taux plus élevé et que vous le proposiez à tout le monde. Vous devez tenir compte des frais bancaires ou de virement et les payer séparément. Si vous organisez un processus participatif dans un pays ou une région, nous vous conseillons de travailler avec les taux locaux et de demander conseil aux jeunes de ce pays ou de cette région.

Dans un contexte d'âge mixte, leur valeur est en fait leur âge, et la valeur de leur point de vue exige donc qu'ils soient jeunes. Dans ce cas, les échelles ou les niveaux de rémunération basés sur l'âge ou les années d'expérience ne fonctionneraient pas. Dans le cadre d'un groupe consultatif, il est également important de tenir compte du fait que de nombreux adultes ont probablement un revenu à temps plein qui leur permet de maintenir leur participation bénévole, alors que les jeunes qui sont encore à l'école ou à l'université sont susceptibles de faire du bénévolat pendant la période où ils ont un emploi à temps partiel, de sorte que la reconnaissance de ce compromis avec une indemnité en reconnaissance de leur temps et de leurs efforts peut aider à prévenir l'épuisement professionnel et à soutenir la poursuite de leur participation.



# Notes de la session 4 :

## Tout mettre bout à bout - financer les mouvements dirigés par des jeunes

Dans notre dernier atelier, nous avons réfléchi à la forme la plus élevée de participation : le financement direct de mouvements dirigés par des jeunes et de jeunes militant·e·s. Il s'agissait notamment de réfléchir aux tendances en matière de financement des mouvements de jeunesse et des organisations dirigées par des jeunes à l'échelle mondiale, ainsi qu'à leur pouvoir (et à leur manque de financement). Nous avons écouté directement les leaders de mouvements de jeunes, qui nous ont donné des conseils pour vous aider à vous lancer dans ce parcours.

### Table ronde des militant·e·s

#### Intervenant·e·s vedettes

1. Ruby Johnson, militante féministe, stratège, écrivaine et praticienne
2. Dr. Ramatu Bangura, directrice exécutive du Children's Rights Innovation Fund
3. Jennifer Kaberi, fondatrice et directrice générale de Mtoto News
4. Brian King, responsable adjoint de la participation des enfants, Mtoto News
5. Omar Hemed, responsable du service de l'enfance, Mtoto News
6. Jayaa Jaggi, Jeune artisane de la paix (lire les recommandations de Jayaa aux bailleurs de fonds)
7. David, Michelle, George, Jeunes militant·e·s de Mtoto News

### Vous souhaitez approfondir votre apprentissage et votre pratique ?

- Passez en revue les fichiers d'enregistrement et les diapositives
- Examinez les défis rencontrés par Jayaa et ses recommandations à l'intention des bailleurs de fonds
- Lisez cette section de 3 pages du guide pratique sur la profondeur de la participation et la flexibilité des ressources destinées aux groupes dirigés par des jeunes
- Programmez une conversation avec Georgia et Ruby

#### Ressources de terrain

- CIVICUS Guide de réflexion sur l'accès aux ressources
- FRIDA No Straight Lines
- FRIDA et Mama Cash Girls to the Front
- Plan International Boîte à outils : Les voies vers des partenariats avec des groupes et des organisations dirigés par des jeunes
- We Trust You(th) Resources et recommandations pour les bailleurs de fonds

#### Principaux enseignements à tirer

- Les jeunes sont la force motrice des changements sociétaux historiques et actuels, ce qui souligne la nécessité d'engagements explicites en faveur du financement des changements menés par cette tranche de la population.
- Le financement du militantisme et du leadership des jeunes est la forme la plus authentique de participation, et c'est le rôle de la philanthropie de veiller à ce que leur travail soit financé et encouragé. Il faut pour cela modifier les pratiques de financement, les accords de partenariat, les rapports et les méthodes de travail.
- Les jeunes leaders ont du mal à accéder aux ressources nécessaires à leur travail en raison des possibilités limitées de soutien financier, des difficultés d'enregistrement, des modèles de remboursement et de l'inflexibilité des structures de financement. Ils et elles ont demandé aux bailleurs de fonds un financement direct, flexible et pluriannuel.
- Il est ainsi essentiel d'instaurer un climat de confiance et des relations entre les bailleurs de fonds et les jeunes leaders. Les bailleurs de fonds ont été encouragés à travailler en collaboration avec les initiatives en faveur de la jeunesse, en comprenant leurs défis et en leur apportant des conseils plutôt qu'en leur imposant des règles strictes.
- Envisagez d'alimenter un fonds existant créé pour établir des partenariats significatifs avec des groupes dirigés par des jeunes. Si vous octroyez des ressources directement aux groupes, examinez comment l'une des méthodologies participatives dans ce guide pratique peut vous aider à établir une véritable relation de confiance, par ex., l'octroi de subventions participatives, l'établissement de rapports centrés sur le bénéficiaire, etc.



# Intervenant·e·s , co-animateur·rice·s et organisateur·rice·s de la série

**Un grand merci à tous nos intervenant·e·s, co-animateur·rice·s et organisateur·rice·s pour avoir rendu cette série possible**

## Georgia Booth

Georgia est une militante féministe et une experte en stratégie avec plus de 10 ans d'expérience dans la programmation, l'influence, le développement de stratégies et l'octroi de subventions, avec un accent particulier sur l'action collective des filles et des jeunes. Elle possède une expertise technique dans le domaine des droits des filles, de la participation significative des jeunes et de la justice en matière de genre, ainsi qu'une expérience de travail avec des organisations communautaires, des ONG et des institutions philanthropiques. Pour plus d'informations sur les services et l'approche qu'elle propose, rendez-vous sur [www.georgia-booth.com](http://www.georgia-booth.com).

## Ruby Johnson

Ruby est une praticienne féministe qui s'efforce de redistribuer les ressources aux communautés qui, avec courage et créativité, résistent, réforment et réimaginent des alternatives au système actuel. Sa force est d'être le tissu conjonctif entre les personnes et les idées. Au cœur de son travail, elle veille à ce que les personnes concernées jouent un rôle de premier plan dans la conception et la prise de décision. Elle prend le temps d'assurer des processus significatifs qui nous rapprochent du partage du pouvoir, en mettant l'accent sur la confiance, la responsabilité et la joie. Pour en savoir plus, consultez son site [www.rubyamelia.com](http://www.rubyamelia.com).

## What's Possible

What's Possible est un institut d'apprentissage par l'expérience et un fonds commun de 1 million de dollars en partenariat avec le [CRIF](#) et [We Trust You\(th\)](#). What's Possible permettra à une cohorte de bailleurs de fonds d'apprendre et de planifier TOUT EN finançant des subventions participatives axées sur les jeunes. Découvrez ce qui est possible quand les bailleurs de fonds suivent l'exemple des jeunes sur [crifund.org/learning-community/whats-possible](http://crifund.org/learning-community/whats-possible).

## Intervenant·e·s de la série

Merci à : Jayanthi Pushkaran ([EMPower](#)), Douglas Calixto ([Porticus](#)), Anna Windsor ([Wellspring](#)), Lucile Bula ([Swiss Philanthropy Foundation](#)), Gabrielle Bailey ([CRIF](#)), Ainagul Amatbekova ([FRIDA](#)), Tomaida Banda ([Firelight](#)), Chandeeah Davis ([Girl Up, Fondation des Nations unies](#)), Elisa Novoa ([Women Win](#), anciennement [CIVICUS](#)), Faith Kaoma ([Copper Rose Zambia](#), [We Trust You\(th\)](#)), Ola Abagun ([ATHENA Network](#)), Dr. Ramatu Bangura ([CRIF](#)), Jennifer Kaberi, Brian King et Omar Hemed ([Mtoto News](#)), [Jayaa Jaggi](#) (Youth Peace-builder), et David, Michelle et George (Jeunes militants, [Wish Hub Africa](#)).



## Elevate Children Funders Group

L'ECFG est un réseau mondial de bailleurs de fonds qui se consacre exclusivement au bien-être et aux droits des enfants et des jeunes. Nous soutenons les enfants et les jeunes en construisant une communauté de bailleurs de fonds et en créant des espaces pour : un apprentissage et une efficacité accrues dans la manière dont nous utilisons chacune de nos ressources ; une collaboration et un alignement accrues entre nos diverses stratégies philanthropiques ; une action collective pour un financement plus important et de meilleure qualité, et un soutien à notre champ d'action plus large.

Nous remercions tout particulièrement le groupe de travail ECFG sur la participation des enfants et des jeunes, coprésidé par Vanessa Stevens (Fonds mondial pour l'enfance) et Souleymane Sagna (Fund for Global Human Rights), et Anna Windsor (Wellspring Philanthropic Fund), qui ont lancé l'idée de cette série d'apprentissage et ont prodigué leurs conseils tout au long du parcours.

**Vous souhaitez poursuivre la conversation ? [Faites-le nous savoir !](#)**